

Article de Monsieur Gérard QUEVEAU pour la Presse

Suite aux différents articles parus dans la Presse en réaction à la volonté du Président de la République, Jacques CHIRAC, de modifier l'assiette et le calcul des charges sociales, je me permets ce commentaire et ces suggestions :

Depuis des décennies, les Gouvernements de *droite* et de *gauche* veulent aider, en la détaxant, la main d'œuvre au SMIC. Cela coûte au budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale environ 30 Md € par an, pour quel résultat ? Est-ce que cela crée de l'emploi ? Aucune étude sérieuse n'a été réalisée. Où se trouvent les Smicards ? En majorité, dans la grande distribution et chez les importateurs, et dans quelques services à la personne, pratiquement pas dans l'industrie exportatrice et jamais dans la recherche. Cette main-d'œuvre au SMIC, aidée par le budget de l'Etat dans la grande distribution, est non délocalisable, ce qui en fait ne crée pas d'emploi, mais augmente le déficit du budget.

*"C'est la recherche qui crée le produit,
et le produit qui crée l'emploi".*

Vous faites des **recherches** en France, pour 100 M€ par an de recherche avec 700 emplois Ingénieurs et Techniciens de R et D, vous allez payer **15 M€** de charges sociales.

Vous **produisez** en France 100 M€, avec 500 emplois qualifiés, vous allez payer **7 M€** de charges sociales et taxes diverses sur salaires.

Vous **importez** en France 100 M€ (en détruisant de l'emploi français) en employant 80 personnes (à majorité au SMIC), vous allez payer moins de **1 M€**

Pour résoudre ce grave problème qui touche la Recherche et la création d'emplois, il y a toujours une confusion politique et économique entre ces trois notions, pourtant très différentes :

- **La Valeur Ajoutée**
- **La T.V.A.**
- **Le Chiffre d'Affaires**

La Valeur Ajoutée est égale à :

masse salariale + cotisations + amortissements + bénéfice d'exploitation + provisions nettes.

La Valeur Ajoutée d'un importateur délocalisateur est négligeable, car le bénéfice reste en dehors de la France et il y a très peu d'amortissements (peu d'investissements).

Taxer la Valeur Ajoutée, c'est défavoriser la Recherche et favoriser l'importation.

La T.V.A. est une taxe = Ventes *moins* Achats.

Le Chiffre d'affaires exprime la majorité des ratios financiers.

Sont calculés en pourcentage du Chiffre d'affaires :

- le bénéfice d'exploitation, la MBA, le bénéfice net,
- la R & D et les investissements,
- les royalties sur brevets,
- la rétribution de nombreux Agents commerciaux,
- les royalties versées au siège social de la grande distribution,
- les marges arrière et participation commerciale,
- les frais de promotion, marketing

Les entreprises sont toujours classées, au niveau national ou mondial, par rapport à leur chiffre d'affaires.

Un importateur, un délocalisateur peut facilement tricher sur la Valeur Ajoutée, il ne peut pas tricher sur le Chiffre d'Affaires réalisé en France.

Si vous taxez la Valeur Ajoutée, cela revient à taxer l'emploi, et particulièrement la Recherche qui comprend 80 % de salaires et charges.

Il y a des années que nous proposons le **COEFFICIENT ACTIVITE**, avec **mon ami le Sénateur Serge DASSAULT** : le **C.E.A.** (Coefficient Emploi Activité) remplace les charges sociales générales sur salaires : Sécurité Sociale Maladie – Allocations Familiales – Formation – Transport.

***"Plus on a d'activité (C.A. en France), plus on est taxé
Plus on emploie, plus on paie de salaires, moins on est taxé".***

**COEFFICIENT
ACTIVITE**

C.E.A. = 3,8 % (Chiffre d'affaires moins (Salaires + Charges))

Un **C.E.A. à 3,8 %** (du C.A. réalisé en France), payé par toutes les entreprises, donne 100 Milliards d'Euros (et donc une réduction équivalente des charges sociales de 100 Md€).

Le C.E.A. est neutre globalement et favorise la création d'emplois, car les emplois délocalisables sont favorisés (Recherche – Industrie – Services financiers et administratifs – Internet – Centres d'appels.....).

Cette option moderne mériterait d'être approfondie par les Services compétents de l'Etat.

La TVA sociale, défendue par les Sénateurs Jean ARTHUIS et Philippe MARINI, appliquée au Danemark, qui est une avancée contre le chômage, est actuellement reprise par l'Union Européenne, mais fait payer toute la population consommatrice ; + 1 % de TVA ne représente que 7 Md€.

Pour remplacer le C.E.A. à 3,8 %, il faudrait une TVA de plus de 30 % !

La FRANCE a perdu l'année dernière 100 000 emplois industriels et le déficit commercial s'est encore amplifié sous la pression des centrales d'achats importatrices. Arrêtons cette logique antisociale, antiéconomique, qui consiste, depuis des décennies, à détaxer les acteurs économiques importateurs (bas salaires) et à taxer la Recherche, le Développement et l'Industrie.

La FRANCE a pourtant de nombreux atouts, en premier :

- la qualité de ses chercheurs et Ingénieurs et la qualité de sa main d'œuvre,
- son énergie électrique nucléaire bon marché,
- le développement des énergies renouvelables,
- la productivité de son industrie, l'une des meilleures au monde,
- son aménagement du territoire : rails TGV – autoroutes – télécoms – villes moyennes ...

La FRANCE doit faire cohabiter :

- le citoyen républicain responsable,
- le consommateur qui veut des prix bas,
- le producteur qui veut de l'emploi durable,
- le fonctionnaire qui veut conserver son statut immuable,
- le retraité qui veut l'être avant 60 ans, alors que l'ensemble des Européens travaillent après 65 ans.

Pour créer de l'emploi durable et résoudre ces problèmes incompatibles entre eux, il faut moins taxer l'emploi confronté à la mondialisation.

***"Plus on a d'activité (C.A. en France), plus on est taxé
Plus on emploie, plus on paie de salaires, moins on est taxé".***

L'emploi est une priorité nationale et il est urgent de modifier le calcul des charges sociales comme le veut le Président de la République.